



# COMITE TERRITORIAL AUDE PYRENEES-ORIENTALES de BASKET-BALL

Siège : Maison des sports – Bureau 303-304 Rue Duguay Trouin 66000 PERPIGNAN - 09.52.63.47.85

Antenne : Maison des Sports – Rue Camille St Saëns 11000 CARCASSONNE

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 21 juin 2019

PV N°1/2019-2020

L'an deux mille dix-neuf, le vingt et un juin à Perpignan,

Les membres du Comité Territorial Aude/Pyrénées-Orientales, association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, dont le siège est sis Maison des Sports, Bureau 303-304, Rue Duguay Trouin 66000 Perpignan, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire, dans la salle de réunion de la Maison de Sports, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les membres présents et entrant en séance

**Membres du Comité Territorial présents** : Bruno MARITON, Patrick BARBEAU, Bernard DIVERCHY, Michel FLEURY, Bernard GANDOFLO, Véronique JORDAN, Olivier MILLAN, Natacha PAUTE, Sabrina QUEVEDO-JOUE, Catherine TUBERT, Corine VALERIO, Bruno VILAPLANA, Michel DESTRAIN.

**Membres absents excusés** : Marc REBOUL, Gérard AVAL, Séverine BENITEZ, Benoit BENITEZ.

**Membres absents** : Pascal BRUNOT, Coly CAMARA, Laurent CROUET.

**INVITES** : Emile GIMENEZ, Isabelle ALLAIGRE, Alexis DEVAUCHELLE, Romain GOMEZ.

**COOPTES** : Georges NAVARRO (présent), Nelly PRIOUX et Florence SANVICENS (excusées).

**Clubs représentés** : ALI ELNE, BBC ASPRES, BC RIVESALTES, BC SUD MINERVOIS, BC THUIR, BO CASTELNAUDARY, C.O.C. BASKET, CANET EN ROUSSILON BC, CÔTE VERMEILLE ALBERES B, ENT SALANQUE BC, ENT.VALLESPIR, ILLE BASKET, PERPIGNAN LE SOLER METROPOLE BASKET, PRADES CONFLANT, SALSSES LE CHATEAU BC, SAS SIGEAN, SO CARCASSONNE, SO COURSAN GRAND NARBONNE, ST CYPRIEN SB, ST ESTEVE BC, TOULOUGES BA.

**Clubs non représentés** : ASC CERBERE, BC NARBONNE MED, BO SALLEILLENC, CLUB SPORTIF PIA CLAIRA BOMPAS BASKET, US CANOHES B, VILLEMUSTAUSOU BC.

**Invités présents** : Monsieur Jean ROMANS Président du CDOS des PYRENEES-ORIENTALES, Brigitte DESBOIS Présidente de la Ligue OCCITANIE et Stéphanie PIOGER Première Vice-Présidente de la Fédération Française de Basket-Ball et spécialiste des questions juridiques.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bruno MARITON, Président du Comité Territorial.  
Michel DESTRAIN est désigné comme Secrétaire.

Les conditions de quorum étant respectées, 21 Clubs présents ou représentés (2894 voix) pour 27 inscrits (3245 voix), soit 72%, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

- Le Président Bruno MARITON souhaite la bienvenue à tous les représentants des clubs, aux salariés, aux élus et aux licenciés pour leur présence à cette première Assemblée Générale du nouveau Comité Territorial AUDE PYRENEES- ORIENTALES. L'occasion de faire le bilan de cette première année de la fusion et de valider des orientations.
- Au total le Comité Territorial est composé de vingt élus et nous proposerons en cours de cette AG de valider trois membres cooptés en membres élus.
- Le CT 1166 compte 27 Clubs pour 3245 licenciés (- 7%) ; une année difficile avec des pertes de licenciés dans des clubs importants par rapport aux années précédentes.
- Bruno MARITON remercie :
  - Les invités présents : Jean ROMANS Président du CDOS, Brigitte DESBOIS Présidente de la Ligue OCCITANIE, Stéphanie PIOGER Première Vice-Présidente de la Fédération. Il mentionne que Brigitte DESBOIS et Jean ROMANS siègent également au CROS de l'OCCITANIE.
  - le Conseil Départemental des PYRENEES-ORIENTALES et le Conseil Départemental de l'AUDE pour leur contribution financière et la mise à disposition gratuite des locaux (bureaux et salles de réunions) à PERPIGNAN et CARCASSONNE ; ceci est important pour garder une proximité avec les Clubs de chaque territoire et organiser bon nombre de réunions dans ces locaux.
  - la Fédération, pour son aide financière aux emplois et son appui en ressources humaines pour la gestion des dossiers au quotidien.

Il remercie également la Ligue, sa Présidente, ses élus et ses salariés pour tout le travail de coordination avec notre Comité.

Bruno Mariton met en avant la mise en place des six réunions du Conseil des Présidents tout au long de la saison. Pour rappel aucun président de Comité ne siège au Comité Directeur de la Ligue. Elles sont un lieu d'échange entre les Présidents de chaque Comité de la Ligue OCCITANIE et permettent de prendre des décisions et d'échanger sur des sujets communs.

Pour rappel, Véronique JORDAN, Georges NAVARRO et Gérard AVAL sont membres élus du Comité Directeur de la Ligue OCCITANIE.

- C'est la première AG du CT1166 et beaucoup de chemins ont été parcourus vu le nombre de dossiers traités et les actions menées. Au total, neuf dossiers ont été déposés auprès des divers partenaires et des collectivités (fiches bilan, évaluation, fiches actions). L'apport des quatre salariés et des élus a été très important. Le début de saison a été consacré aussi à de nombreuses rencontres avec les institutions (CD, CDOS, GEASA, DDCS...) afin de présenter notre nouvelle structure et sa gouvernance.
- Les ressources humaines ont été impactées par les soucis de santé en début de saison : Marc REBOUL et Nelly PRIOUX ; nous leur souhaitons de revenir très vite en forme. Georges NAVARRO a remplacé pendant 10 mois Nelly PRIOUX retraitée. Puis, il a laissé sa place de secrétaire-comptable à Isabelle ALLAIGRE après un appel à candidature où 6 candidats ont été auditionnés. Avec la fusion, l'ensemble des élus et les salariés ont aussi dû s'adapter à toutes les modifications de fonctionnement, à apprendre à communiquer et à travailler à distance de sorte que chacun puisse trouver sa place au sein du nouveau Comité Territorial dès juillet 2018. Cette réussite dans la fusion est certainement propice pour regagner des licenciés et faciliter la bonne organisation dans les Clubs.
- Apprentissage, Exigence, Rigueur et Communication sont les maîtres mots de cette première année et nous ont permis d'aller de l'avant du mieux possible.
- Avec l'arrivée d'Isabelle ALLAIGRE comme secrétaire au Comité à compter du 1<sup>er</sup> avril, celle-ci a démissionné de son poste d'élue ; Bruno MARITON proposera à Georges NAVARRO de reprendre la trésorerie et à Nelly PRIOUX de prendre en charge la commission de qualification ; ces propositions ne seront effectives que lorsque leurs cooptations seront validées par cette AG.

- Le Comité Territorial exploite un budget d'environ 200.000 euros ; il est considéré désormais comme une petite entreprise avec des responsabilités, des droits et des devoirs. L'emploi représente 2,6 ETP, avec 2 cadres techniques et un poste administratif.

Pour justifier les aides fédérales 2019, le CT1166 a écrit son Plan de Développement Territorial pour deux ans, en fin d'année 2018, en cohérence avec celui de la Ligue. L'aide fédérale est de 4.800 euros pour les salariés. L'aide pour l'organisation des Coupes n'a pas été accordée jugée non prioritaire. Dans la foulée, un dossier Formation des Officiels a été élaboré par Véronique JORDAN auprès de la Fédération. Nous avons obtenu 2.000 euros ; cette somme permettra d'accentuer le suivi des formations de nos 70 arbitres qui couvrent les rencontres de toutes les catégories.

Tous les dossiers de subventions Départementales ont été déposés dans les temps, en début d'année 2019 ; le département des P-O nous octroie une subvention de 9.300 euros (8000€ en 2018) et le département de l'AUDE 7.000€ (6.300€ en 2018). L'augmentation de ces aides prouve la bonne gestion et la transparence de nos actions.

- Le CNDS est maintenant remplacé par une Agence Nationale du Sport qui regroupe l'Etat, les Collectivités, Les Fédérations et le monde économique. Bien des incertitudes ont plané sur les aides CNDS 2019, à tel point que dans le budget prévisionnel aucune somme n'a été inscrite en recettes. Finalement, fin mai, cinq fiches ont été déposées à la DDCS ; le dossier a été validé administrativement et on attend la décision budgétaire courant juillet. Le CNDS continue à financer les emplois pour le développement du sport au travers du Plan Sport Emploi : Alexis et Romain sont encore concernés par cette mesure.
- Le Comité Territorial envisage aussi l'achat d'un véhicule de service financé en grande partie nous l'espérons par une aide du Conseil Départemental à concurrence de 50 à 80%, le dossier a été déposé. La région OCCITANIE pourrait intervenir à hauteur de 30% en complément (si nous obtenons 50% du CD), un dossier de demande a également été envoyé.
- Tous les évènements sportifs et les actions prévues lors de l'AG 2018 sur les deux territoires ont été concrétisés avec réussite : la caisse de péréquation, les championnats, les coupes distinctes dans les deux départements, les diverses formations de cadres et d'officiels, les deux fêtes de Noël ainsi que les deux FNMB, la formation des joueurs U12 et U13. Le 3 x 3 s'est mis progressivement en place au travers d'une nouvelle commission. Elle connaît un premier essor grâce à des tournois organisés par les clubs ; le Comité a lancé en mai et juin ses premiers tournois. Un championnat 3 x 3 devrait être proposé aux clubs et aux licenciés dès la saison prochaine. Toutes les rencontres avec les collectivités se sont déroulées de manière très positive. Le CT1166 a aussi réalisé grâce à Marc REBOUL et sa commission des nouveaux outils de communication : logo, flammes, banderolles...
- Le Tournoi du Roussillon des 15 et 16 juin a connu un franc succès en cette fin de saison sportive. Bruno MARITON remercie les élus, les salariés, les bénévoles, les partenaires et le club de RIVESALTES pour leur contribution ; l'image du CT1166 en est sortie grandie avec une organisation sans faille. Cette manifestation a dégagé un chiffre d'affaire de 46.000 euros pour un bénéfice net estimé de 8.500 euros.

### **Interventions des invités :**

#### ✓ **Madame Stéphanie PIOGER :**

- Stéphanie PIOGER qui représente la Fédération remercie Bruno MARITON et son Comité Territorial pour son invitation et se réjouit de constater la réussite du nouveau CT1166 dans ses missions. Elle transmet à l'assemblée le « Bonjour » et toute la sympathie du Président Jean Pierre SIUTAT. Elle connaît bien la situation délicate de certains clubs du comité pour apprécier encore plus les actions menées et la délicate gestion d'une telle entité. Stéphanie PIOGER présente ensuite la nouvelle offre de licence qui sera dématérialisée à court terme. Le joueur prend une licence avec un socle commun et ensuite il peut prendre des options. La première étape de la dématérialisation est la prise de photo jointe avec le nom du licencié sur l'imprimé type ; la photo devra correspondre au joueur. Il ne sera plus édité de cartons de licences mais le club disposera d'un listing avec les noms et les photos des joueurs. La note fédérale devrait être publiée sous peu pour connaître toute la procédure à suivre dans les clubs. Elle fait également un point sur la réforme des prix de mutation qui vont s'harmoniser à 60€ au démarrage de la saison 2020.
- Stéphanie PIOGER répond ensuite à l'interrogation de Bruno MARITON au sujet d'un club qui n'a pas payé la Caisse de Péréquation et d'autres pénalités pour un montant d'environ 4.000 euros, correspondant au

championnat 2018-2019 (sujet évoqué également en Ligue). D'autres clubs à des degrés moindres sont également concernés.

Cette situation pose problème sur l'éthique sportive au regard des autres clubs qui paient en temps et en heure. Selon Stéphanie PIOGER c'est une situation récurrente car il y a toujours des mauvais payeurs qui mettent des clubs et des comités en difficulté. On est dans un système d'intérêt général, un comité n'est pas une banque donc les Clubs qui bénéficient d'un service doivent régler ce qui est demandé.

Ne pas payer la Caisse de Péréquation peut être considéré comme une infraction au règlement ; il peut y avoir une saisine par le comité et donc l'ouverture d'un dossier disciplinaire. La Commission Régionale de Discipline statuera alors et prendra les décisions adéquates. Elle encourage le comité et la ligue à agir ainsi.

✓ **Madame Brigitte DESBOIS :**

- Brigitte DESBOIS qui représente la Ligue OCCITANIE félicite le CT1166 ainsi que les clubs pour leur bonne animation territoriale. Vu aussi la fusion à la Ligue, les consultations vers les clubs, pour prendre en compte leurs souhaits sur le terrain, ont été implémentées. La clé de la réussite est la proximité envers les acteurs c'est-à-dire les clubs et leurs licenciés.
- La Ligue a aussi bien travaillé sur le plan des officiels avec un nouveau projet OCCITANIE OFFICIELS. La Ligue se charge de remettre au cœur des clubs la charte des Officiels qui actuellement est compliquée à assimiler et à mettre en œuvre.
- La Ligue met aussi l'accent sur le « Vivre Ensemble » ; il est primordial pour les clubs car c'est l'animation des territoires qui favorise les financements des collectivités.

✓ **Monsieur Jean ROMANS :**

- Monsieur Jean ROMANS Président du CDOS quittera cette AG enrichi vu le professionnalisme exprimé par le CT1166 ; il montre un excellent exemple de mutualisation entre les 2 territoires pour continuer à se maintenir et à se développer. Le sport français est en plein changement et en mutation ; la créativité, l'attention et l'esprit inventif sont les meilleurs moteurs pour continuer à fonctionner avec les fondamentaux de la proximité.
- Cette AG du CT1166 exprime et dégage un avenir serein ; il est l'image parfaite d'un bon développement et de l'intérêt général de ses missions.

**SECRETAIRE**

**Michel DESTRAIN**

**PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR : pas de modifications apportées**

✓ **De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :**

➤ Adoption des modifications statutaires :

Les modifications essentielles relevées sont :

- la pratique du 3 X 3 ;
- les établissements privés peuvent s'affilier à la Fédération de Basket ;
- un licencié âgé de 16 ans peut être élu à un Comité Territorial au lieu de 18 ans auparavant
- tous les documents rédigés par la Fédération sont sur une plate-forme unique afin d'éviter l'infobésité des mails.

***ADOpte A L'UNANIMITE.***

✓ **De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

➤ Adoption du PV N°1 du 30 juin 2018 – compte-rendu des AGM.

***ADOpte A L'UNANIMITE.***

➤ Adoption du rapport moral du Secrétaire Général.

***ADOpte A L'UNANIMITE.***

➤ Adoption des dispositions financières :

Les modifications essentielles relevées sont :

- augmentation du prix des licences de la catégorie U7 à U11 de 2,05 à 13 euros.
- le bilan comptable est calculé sur l'année civile.
- un prix unique standard pour toutes les mutations de chaque catégorie est fixé à 60 euros, cependant durant la saison 2019-2020 chaque comité dispose d'une possibilité d'augmenter sa part de cotisation à concurrence de 40 euros pour compenser le manque à gagner. Le CT1166 a donc fixé pour la prochaine saison sportive le prix des mutations à 70 euros pour toutes les catégories. La part du CT1166 étant de 30 euros.
- aucune augmentation pour les engagements.
- les autres dispositions restent inchangées.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

➤ Désignation de deux Vérificateurs aux Comptes :

Monsieur Jean-Marie ROMARINO du Club de THUIR et Didier LHOPITEAU du club de CASTELNAUDARY sont désignés vérificateurs aux comptes.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

➤ Désignation des Délégué(e)s et de leurs Suppléant(e)s à l'AG Fédérale du 12/10/2019 à VITTEL :

Bruno MARITON et Marc REBOUL sont désignés comme délégués.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

➤ Election des membres cooptés :

Nelly PRIOUX, Florence SAVICENS et Georges NAVARRO, cooptés cette saison, sont proposés pour être élus au Comité Directeur du CT1166 ; celui-ci comportera alors 23 élus.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

➤ Remise des récompenses :

Lettres de Félicitations FFBB :

- Louis MARITON licencié à ENTENTE VALLESPER BASKET demandé par le Club de ELNE.
- Chantal GOUTAY licenciée au Club de CARCASSONNE demandée par Gérard AVAL.
- Nicolas BELMONTE licencié au club de COURSAN demandée par Bernard DIVERCHY.
- Sandrine VILAPLANA licenciée au PERPIGNAN LE SOLER MB demandée par Véronique JORDAN (CTO).
- Aurélie GREFFIER licenciée à l'ENTENTE VALLESPER BASKET demandée par EVA LE ROUX-MALLOUF.
- Catherine ESTEBAN licenciée à SAINT-ESTEVE BC demandée par Marc REBOUL.

Médaille de Bronze FFBB :

- Sabrina QUEVEDO-JOUE licenciée depuis 2002 à ELNE – lettre de Félicitations le 05/06/2009.

Bruno MARITON informe l'assistance que sera annexé au PV de l'AG les propositions modificatives pour les actions de la nouvelle saison, validées par les différentes commissions : championnats, 3X3, règlements sportifs... (cf. Power Point) ; il remercie ensuite l'ensemble des participants pour leur présence et leur patience à cette première AG du Comité Territorial, les élus bénévoles et les salariés pour leur engagement dans leur travail.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 21h30, un pot de l'amitié est offert à l'assemblée.

Le Président  
Bruno MARITON



Le Secrétaire  
Michel DESTRAIN

